

DU Médiation en Santé



Durée
1 an



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine

Présentation

Officiellement inscrite dans l'agenda politique depuis la « Loi de modernisation de notre système de santé » du 26 janvier 2016, la médiation en santé (médiation sanitaire) vise à réduire les inégalités de santé en « améliorant l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des personnes éloignées des systèmes de prévention et de soins, en prenant en compte leurs spécificités » (Art.L.1110-13). Son objectif est d'accompagner les usager/ères en difficultés sur leurs parcours de soin dans l'identification des obstacles puis leurs contournements dans une logique d'autonomisation (« faire avec »).

Elle permet également de sensibiliser les professionnels de santé aux spécificités de ces populations et de faciliter leurs relations en vue d'une prise en charge.

Le champ d'intervention de la médiation en santé peut ainsi être très large : il s'inscrit dans le cadre des maladies chroniques (infection par le VIH, infections par les hépatites, cancers, diabète, drépanocytose, hypertension artérielle, bronchopneumopathie chronique obstructive, asthme, insuffisance rénale, ...) mais aussi dans des champs d'intervention transversale (gériatrie, santé mentale, handicaps, pédiatrie, santé des migrants, médecine générale ...).

Objectifs

Cette formation doit permettre aux (futur(e)s) médiateur/trices en santé d'asseoir leur pratique et de jouer efficacement leur rôle d'interface afin de légitimer leur présence dans notre paysage institutionnel.

Un large panel d'acquisition de connaissances est ainsi proposé allant de la compréhension des principaux concepts de santé, des maladies chroniques aux enseignements de droit, santé publique, socio-anthropologie, etc.

Cette formation théorique sera complétée par une formation pratique (rencontres d'acteurs de terrain, débats, stage) sur le processus de médiation, la communication et la valorisation de l'activité.

Organisation

Contrôle des connaissances

Contrôle des connaissances

- . Stage pratique
- . Rapport de stage ou rédaction d'un mémoire, avec soutenance
- . Présence obligatoire aux enseignements



. Session de rattrapage sous forme d'oral en cas de note comprise entre 7 et 10/20

. En cas de non-validation du DU, le redoublement est autorisé. Le candidat conserve alors pendant une année le bénéfice des notes $\geq 10/20$

Pour valider le DU Médiation en santé, les stagiaires doivent obtenir une note $\geq 10/20$.

Admission

Conditions d'admission

Conditions d'admission

- Intervenants associatifs
- Cadres et personnels administratifs des secteurs socio-sanitaires
- Étudiants en cours de formation dans le domaine socio-sanitaire
- Autres sur dossier

L'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par la commission pédagogique du DU.

Modalités de candidature

Candidature 2024/2025

- Candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> **entre le 13 mai et le 31 octobre 2024**
- Créez votre compte (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)
- Déposez vos pièces justificatives (au format PDF) : votre pièce d'identité en cours de validité, le diplôme d'État (traduit en français) justifiant le niveau d'accès à la

formation souhaitée, CV, lettre de motivation et copie de la carte vitale

- A joindre en complément : si vous êtes étudiant en LMD, dans le domaine socio-sanitaire : déposez le certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un diplôme national ou à un diplôme d'État (hors DU-DIU)
- Validez vos informations. **Attention : seul les dossiers complets seront étudiés.**
- Après acceptation de votre candidature par la commission pédagogique du DU, un lien vous sera communiqué par mail afin de finaliser votre inscription administrative universitaire (attention : la **candidature** et l'**inscription** sont 2 étapes différentes)
- Un contrat de formation professionnelle sera établi dès votre inscription administrative.

Droits de scolarité

Coûts de la formation 2024/2025 (frais de formation + droits d'usager)

1. Frais de formation en fonction de votre statut :

Statut	Tarif préférentiel
Si vous êtes inscrit en formation initiale pour l'année en cours, avec le statut étudiant (certificat de scolarité ou attestation équivalente à joindre au dossier)	600 €
Si vous êtes diplômé depuis moins de 2 ans dans le cadre de votre formation initiale (diplômes délivrés au titre de l'année universitaire 2022-23 ou 2023-24)	600 €



(copie du diplôme ou attestation de réussite à joindre au dossier)

Statut (possibilité de prise en charge employeur/organisme financeur)	Tarif formation continue
Si vous êtes médecin libéral/salarié, personnel hospitalier, salarié dans une entreprise... en reprise d'études	2 000 €
Si vous êtes diplômé de la formation initiale depuis 2 ans et plus	2 000 €

(les DU-DIU ne sont pas inscrits au RNCP, Registre National des Certifications, et **ne sont pas éligibles au CPF**)

2. Droits d'usagers : **243 €** (droits de niveau Master définis par arrêté ministériel, définitifs en juillet de chaque année).

Frais de formation : 2000 euros

Pré-requis obligatoires

Publics visés :

- Médiateur/trices y compris patients « pairs/pairs éducateurs » déjà en fonction souhaitant professionnaliser ou approfondir leur pratique (pour valoriser le savoir expérimental aucun prérequis universitaire ni scolaire n'est requis pour l'inscription)
- Personnel du domaine socio-sanitaire souhaitant faire évoluer leur pratique professionnelle vers la médiation en

santé ou souhaitant ce complément de formation après leur formation initiale

- Personnes ayant un bagage ou une expérience professionnelle dans un domaine hors du champ socio-sanitaire souhaitant une reconversion dans un métier donnant du sens à l'humain
- Autres profils possibles : sur dossier (peut nécessiter un entretien préalable)

Et après

Insertion professionnelle

Principaux débouchés

Médiateur/trices en santé associatifs ou institutionnels.

Contacts

Contacts

Contact administratif

Meriem SAFI

☎ 01 48 38 89 93

✉ sec2-sante@univ-paris13.fr

Coordination pédagogique

Laurie-Anne DEVOS

☎ 01.48.38.85.07

✉ coordo-du-diu@univ-paris13.fr



Organisation

Durée

Une semaine par mois

Début des cours : Janvier

Fin des cours : Juin

Volume horaire global : 258 heures

. Enseignement théorique : 188 heures

. Enseignement pratique : 70 heures de stage obligatoire.

Dates des cours

6 semaines d'enseignement de janvier à juin : dates communiquées ultérieurement par le secrétariat pédagogique.

Organisation

Enseignement réparti dans l'année sur 6 semaines à temps plein (week-end non compris).

Sites de formation : en présentiel, Université Sorbonne Paris nord, Campus de Bobigny.

Programme

Module 1 : Connaissances médicales

1.1 : Connaissances médicales de base

1.2 : Focus sur la santé sexuelle et reproductive

Module 2 : Introduction à la santé publique

2.1 : Le périmètre de la santé publique

2.2 : Les déterminants de santé

2.3 : La participation des usagers

2.4 : Principe de la littéracie en santé et information des populations vulnérables, application à la médiation

Module 3 : Médiation sanitaire

3.1 : Les pratiques de médiation

3.2 : Les principes de l'accompagnement et l'éventail des modes d'intervention

3.3 : Approche psycho dynamique de la médiation

3.4 : Médiation et interprétariat

3.5 : Pratiques de médiation : difficultés et ressources propres de la médiation

3.6 : La médiation en santé par les patients « pairs éducateurs »

3.7 : Dynamique partenariale

Module 4 : Le système sanitaire et social en France

4.1 : L'organisation des institutions

4.2 : La prise en charge sanitaire, sociale et médico-sociale

Module 5 : Rendre compte de son activité



Module 6 : Approches socio-culturelles de la santé et de la maladie

- 6.1 : Socio-anthropologie de la santé et de la maladie
- 6.2 : Médecine transculturelle en pratique clinique du quotidien
- 6.3 : Mécanismes de renoncement aux soins

Module 7 : Droit et médiation

- 7.1 : Droits des malades/droits des usagers
- 7.2 : Déontologie médicale/éthique
- 7.3 : Accès aux droits
- 7.4 : Focus migrants

Module 8 : Le médicament

- 8.1 : Médicaments : objets chimiques
- 8.2 : Médicaments : objets sociaux

Module 9 : Méthodologie de communication avec les usagers et valorisation des acquis

- 9.1 : Techniques et outils de communication individuels et collectifs
- 9.2 : Valorisation des acquis des usagers

Module 10 : La médiation en santé en pratique

Situations cliniques et expériences

Module optionnel : Méthodologie de projet

- 11.1 : Montage d'un projet
- 11.2 : Rapport d'activité

Responsable de l'enseignement :

Pr Olivier BOUCHAUD - PU-PH – Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Membres de la commission pédagogique :

Pr Nicolas VIGNIER – Médecin – Hôpital Avicenne - USPN
Dr Johann CAILHOL - Médecin - USPN
Pr Rémi GAGNAYRE - Professeur de santé publique – LEPS, USPN
Romain MBIRIBINDI – Médiateur - Association Afrique Avenir France
Mme Stéphanie Estève Terre - UNESCO

Équipe pédagogique :

Disponible sur demande.